

Tunis, le 27 novembre 2025

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société TUNINVEST SICAR et du public qu'il a invité ladite société à fournir des informations supplémentaires (autre que celles publiées aux niveaux des indicateurs d'activité précisant : « une augmentation des dividendes distribués par les sociétés du portefeuille ») qui pourraient expliquer la hausse continue du cours de l'action.

En réponse au Conseil du Marché Financier, la société TUNINVEST SICAR a précisé ce qui suit :

« ...nous avons observé après cette publication la hausse significative du cours de Tuninvest SICAR, laquelle découle directement de la publication de ces indicateurs. Il est plausible que cette hausse fasse suite à la publication des indicateurs au 30 septembre 2025. Ceux-ci mettent clairement en évidence la progression des revenus générés par notre société, soutenue principalement par les performances d'un de ces actifs, la société Nouvelair, dans laquelle Tuninvest SICAR détient 8,5% du capital. En 2025, Nouvelair a procédé, pour la première fois depuis l'entrée de Tuninvest SICAR à son capital, à une distribution de dividendes d'un montant significatif, ayant eu un impact direct sur les revenus de Tuninvest SICAR au cours de la période et constituant très probablement l'élément explicatif de la variation observée.

A ce jour, nous ne disposons d'aucun autre élément, en dehors de ceux déjà communiqués au marché, qui serait de nature à influencer sur le cours de l'action ou susceptible de générer une asymétrie d'information... ».